

Bonne
Année !

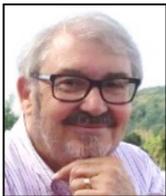


Bonne
santé !

GAZETTE NUMERO 6

« Notre village »

Janvier 2021



EDITO

Il y a bientôt un an, souvenez-vous, nous étions toutes et tous réunis en mairie pour la nouvelle année que nous nous souhaitons heureuse autour de la traditionnelle galette ! Nous étions bien loin d'imaginer ce qui se préparait sur le plan sanitaire au niveau national et mondial.

En ce mois de janvier, après 10 mois de fortes contraintes liées à la pandémie de la Covid 19, nous devons faire face, accepter et continuer de travailler en respectant toutes les mesures de sécurité et rester masqués. Seules ces contraintes pourront nous aider à rester à l'abri du virus en attendant un vaccin prometteur de jours meilleurs.

Pour autant, la vie continue et il convient de ne pas baisser les bras. Notre économie a besoin de nous tous pour mettre en place les investissements et décider des travaux nécessaires à notre bien-être et celui de nos enfants.

Dans ce contexte, chacun comprendra que les fêtes et cérémonies, cette année, seront encore toutes annulées pour ne prendre aucun risque lors des rassemblements festifs. Nous aviserons de tout changement, en temps utile, tout en respectant les consignes sanitaires gouvernementales.

Sachez, qu'à ce jour, même si la mairie est fermée, tous les rendez-vous sont possibles sur un simple appel téléphonique ou mail. Nous trouverons toujours l'occasion de nous rencontrer pour échanger et tous vos dossiers sont traités avec la même diligence qu'auparavant.

Enfin, pour terminer sur une note positive, il convient de signaler l'immense soulagement ressenti, par toutes et tous, lors de l'annonce de l'affectation, par la direction de l'Education nationale, d'un troisième poste de professeur des écoles dès la rentrée. La mobilisation a payé !

Dans ce sens, un second contrat rural sera mis en place en 2021 pour la construction d'une nouvelle classe. Nous y travaillons.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, une belle et heureuse année 2021.

Protégez-vous, prenez bien soin de vous.

Dominique NICCO

Maire

Un second contrat rural pour l'école



La possibilité, exceptionnelle, de demander un second contrat rural (après celui de 2018/2019) auprès de la Région et du Département nous a motivés pour finaliser les équipements de notre école. C'est ainsi que nous avons repris contact avec le Département et son agence Ingénierie pour rassembler les éléments constitutifs d'un dossier de demande de subventions et aussi d'un avant-projet sommaire pour une consultation d'architectes et un permis de construire auprès de Madame l'Architecte des Bâtiments de France. Concrètement, il s'agit de la construction d'une classe modulable supplémentaire de 70 m² dans le prolongement du restaurant scolaire. Budget prévu : 400.000 €. Seront sollicités : La Région, le Département, l'Etat, la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines et les finances communales sur ses fonds propres. Les Représentants des Parents d'élèves seront tenus informés lors des réunions en Conseil d'école.



Maison Jean Monnet en travaux

Le Parlement européen s'était porté acquéreur, d'une parcelle de terrain de 2000m² contiguë à la salle de conférence. A la suite de la mise en vente de la parcelle restante avec la petite maison « le vieux pommier » le Parlement européen s'est de nouveau porté acquéreur afin de construire sur les des deux parcelles réunies, un ensemble d'une trentaine de chambres dans un seul bâtiment fonctionnel. Cette construction a fait l'objet d'un permis de construire déposé par le Parlement et après une instruction des instances habilitées, Monsieur le Préfet des Yvelines a donné son accord. Compte tenu de l'importance de ce chantier et aussi de sa durée, j'ai décidé que, pour assurer la sécurité des riverains et promeneurs, le Chemin du Vieux Pressoir serait partiellement et provisoirement fermé le temps des travaux.

Muriel AMMANOU

Arrêt des festivités communales



Pour le moment, et pour le moment seulement, la Covid 19 a eu raison de nos festivités depuis le mois de mars. C'est pourquoi pour la première fois nous ne nous sommes pas retrouvés pour les traditionnelles manifestations que sont : la fête champêtre; Halloween et le repas des Aînés.

Les travaux de voirie

4 dossiers importants : 2 pour 2020 et 2 pour 2021

Le premier : s'agissant du tout à l'égout, il se construit rapidement compte tenu des difficultés inhérentes à la voirie en centre bourg. Le planning est tenu pour des travaux qui devraient se terminer avant Noël pour la voirie. Les branchements individuels se feraient dans les semaines suivantes sans trop perturber la circulation.

Le second : situé de part et d'autre du carrefour de Cheval Mort, de chaque côté des chaussées RD13 et RD191. Un important investissement de la part du Conseil départemental qui, sur le territoire de Bazoches, nous alloue une subvention de 395.000 €. Seule une dépense de 30.000 € restera à la charge de la commune pour une participation à la réalisation des trottoirs en béton désactivé permettant aux riverains de se promener à « pieds secs ! » même si l'on est encore loin de rallier le centre bourg. Un prochain projet... Les limites communales de Bazoches et de Mareil sont descendues jusqu'à Cheval mort permettant ainsi de prendre un arrêté de police limitant la vitesse à 50 km/h. La gestion des feux tricolores reste à la charge du Département. Séparateurs de voies, plateaux ralentisseurs, repositionnement des arrêts de car, soutènements de talus, quais pour les bus complètent le dispositif visant à sécuriser cette zone.

Pour 2021 : Le premier, Le contrat départemental de voirie sera mis en œuvre aux endroits les plus urgents : Chemin de l'église et la place du monument aux morts, Chemin de la Buissonnerie, Chemin de l'Aunay Bertin en participation avec les communes des Mesnuls et de Montfort l'Amaury. Ce contrat habituel mis en place par le Conseil départemental est doté pour Bazoches de 354 617.50 € sur trois ans, subventionné à 70%.

Le second, Un plateau ralentisseur devant notre école était prévu cette année. Devant l'importance des travaux de voirie en cours, un report d'un an parut judicieux ! C'est donc en 2021 que nous allons relancer la mise en œuvre de cette installation de sécurité routière.

Dominique NICCO

Urbanisme



Photo du projet après travaux

1 – Evolution de l’instruction des documents d’urbanisme

En 2022, Le Plan Local d’Urbanisme de la commune devra être sur le GPU (Géo Portail de l’Urbanisme) Cette application demandera préalablement une vérification approfondie des données de notre P.L.U avant qu’il ne soit transposé publiquement sur le GPU en liaison avec les documents du Cadastre. Il est prévu, en mairie, une installation informatique dédiée permettant une visualisation des éléments divers que sont ceux du PLU (zonage, articles du règlement etc...), et du cadastre numérisé. Il s’agit, véritablement, d’un outil moderne essentiel facilitant la compréhension et la recherche au bénéfice de tous. Dans un second temps, tous les documents d’urbanisme devront être numérisés et instruits sur une plateforme numérique appelée GNAU pour Gestion Numérique des Autorisations d’Urbanisme. Chaque pétitionnaire déposera son dossier sur une plateforme numérique. Nous aurons l’occasion d’en reparler de manière plus précise le moment venu.

2 – Le point sur les permis de construire délivrés et en cours.

J’entends « indirectement » les commentaires sur le sujet ! Trop de permis délivrés, projets trop modernes, esthétique discutable et non intégrée à l’environnement bâti etc... ! Je n’éluderai pas la question. Avec l’appui du Conseil municipal réuni en commission d’urbanisme nous avons « maitrisé » certains projets en refusant la construction de plus de 26 maisons sur 4 projets inadaptés à notre village. Un autre projet d’importance de 28 maisons en lotissement a été repoussé par le maire en 2019 en s’opposant à une sur densification préjudiciable à plus d’un titre. A ce jour, nous avons instruit 9 permis pour cette année ce qui est tout à fait raisonnable de mon point de vue.

D’autres projets sont en préparation. Des divisions de parcelles de terrain sont en cours sur d’anciennes propriétés foncières familiales en zone urbaine. Chaque permis d’aménager (plusieurs maisons) fait déjà et fera l’objet d’une concertation en commission d’urbanisme. Défendre notre environnement et notre qualité de vie ne se résume pas à refuser tous les permis ou même à imposer un style ou une esthétique somme toute subjective. Quand bien même nous le voudrions, nous ne le pourrions pas légalement. Il ne suffit pas d’interdire, encore faut-il justifier et argumenter clairement en agissant avec discernement sans s’exposer devant le Tribunal administratif avec un argumentaire peu convaincant qui finirait par nous coûter très cher et ne nous renforcerait pas dans notre action.

Enfin, à celles et ceux qui disent « encore une maison ! si ça continue Bazoches sera défigurée ! » Et encore « ce n’est plus notre Bazoches d’avant ! » je veux leur dire tous les efforts faits pour éviter bien pire face à la pression foncière que tous les villages alentour connaissent. On ne mettra pas notre village sous cloche et le développement urbain « maitrisé » sera inexorable.

Dominique NICCO

Fonctionnement de la Mairie

Une situation exceptionnelle

Pendant la pandémie le fonctionnement de notre mairie est, vous l’avez noté, très perturbé et, comme si cela ne suffisait pas, nous avons eu durant le mois de juillet la désagréable nouvelle de l’hospitalisation sévère de notre secrétaire, Madame Christine Bourdeau.

Madame Bourdeau se remet lentement et ne sera pas de retour avant le début du mois de février.



Dans l’intervalle, nous avons mis en place le télétravail permettant la prise en mains à distance de notre système de gestion informatique pour tous les actes administratifs quotidiens. Nous sommes donc reliés de chez nous au système informatique, nous permettant d’agir et de répondre aux demandes diverses.

Notre 1^{ère} Adjointe, Denise POELAERT, ne manque pas d’être présente chaque jour pour suivre les affaires courantes, l’accueil téléphonique, la gestion de l’école, le paiement des factures.

Dominique DUMERVAL, Second Adjoint, a pris en charge le suivi des travaux, le tout à l’égout et le contrat départemental de voirie qui sera mis en place en 2021.

Je les remercie très sincèrement pour leur implication quotidienne sans laquelle, si l’on tient compte du poste administratif unique en place, nous devrions déléguer à d’autres la gestion de notre commune, ce qui ne nous paraît pas pertinent ! Nous renforcerons ce poste, par une embauche, sur notre budget, dès l’année prochaine.

Enfin, pour ce qui me concerne, je prends en charge l’instruction des documents d’urbanisme, les rendez-vous divers et les relations avec les Autorités extérieures.

Notre secrétaire nous manque, pour son travail consciencieux, scrupuleux et sérieux. C’est notre couteau suisse.

Nous lui souhaitons tous un prompt rétablissement en espérant la revoir très vite à son poste.

Dominique NICCO



Bibliothèque « La joie de lire »

Votre petite bibliothèque, que beaucoup d’entre vous connaissent et affectionnent, fonctionne au ralenti depuis plusieurs mois. Celle-ci hébergée dans les locaux de la mairie n’est ouverte que sur rendez-vous.

Vous ne pouvez venir chercher des livres librement comme vous en aviez l’habitude avant cette pandémie.

Il est triste de voir tous ces nouveaux livres sur les étagères que personne n’a pu lire à cause du dispositif sanitaire mis en place pour préserver la santé de tous. Nous donnons accès à la bibliothèque aux personnes qui en font la demande afin de choisir des ouvrages et nous mettons de côté pendant 7 jours les livres qui sont rapportés.

La navette entre les bibliothèques du réseau « au fil des pages 78 », est à nouveau active. Vous pouvez commander vos livres dans les autres bibliothèques, Nous pouvons accueillir sur demande les familles qui le souhaitent une par une ou 2 adultes ensemble sans enfant.

Pour l’instant la seule possibilité pour venir chercher des livres est de nous téléphoner avant votre visite, de respecter les gestes barrières, d’être muni d’un masque et de vous passer les mains au gel hydroalcoolique mis à votre disposition.

J’ai eu le plaisir de lire ces derniers mois plusieurs ouvrages que je vous recommande. Celui qui m’a le plus émue est, *tout le bleu du ciel*, de Mélissa Da COSTA. L’histoire est triste certes, mais tellement belle, pleine d’espoir, d’émotions et l’on découvre de magnifiques endroits du sud de la France.

Il y a aussi :

Le bal des Folles de Victoria MAS,

La où chantent les écrevisses de Delia OWENS,

La commode aux tiroirs de couleur d’Olivia RUIZ

Ou encore, dans un autre registre, le polar :

Surface d’Olivier NOREK.

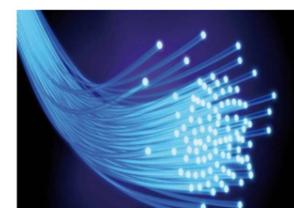
Voilà, je suis très triste de ne pouvoir vous accueillir à nouveau dans des conditions plus agréables.

J’espère malgré tout que l’envie de lire est toujours aussi présente en vous et que vous continuerez à fréquenter les bibliothèques de notre réseau.

A très bientôt.

Denise POELAERT

La fibre optique



Yvelines numérique nous assure de la mise en service de la fibre sur notre territoire avant fin mars 2021. Nous sommes tous impatients.

École primaire de Bazoches

Quel a été le facteur déterminant pour l'ouverture d'une troisième classe dans notre école ? Nous ne le saurons peut-être jamais. Certainement la conjonction des courriers, des actions de chacun et l'appui incontestable de Monsieur Gérard LARCHER, Président du Sénat.

Après des mois d'inquiétude et d'incertitude, la bonne nouvelle est tombée deux jours avant la reprise des cours. Un troisième poste est créé à l'école de Bazoches sur Guyonne. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Karina DARBEAUD, jeune professeur des écoles.

Madame Darbeaud est en charge d'une classe de 14 élèves de CE2. Tout était prêt pour son installation. En 2015, pour l'organisation des TAP (Temps d'activités périscolaires), nous avons réhabilité l'ancien logement de l'instituteur en salle de classe.

Cet espace accueillait aussi la garderie du matin et du soir. Il suffisait de la meubler avec des bureaux, des chaises et un tableau et nous obtenions une salle de classe très agréable et claire.



Ce nouveau poste a eu pour effet d'avoir une meilleure répartition des élèves dans chaque classe, qui selon leur superficie, accueille désormais un nombre raisonnable d'élèves. Il eut été impossible cette année, avec un effectif de 54 élèves, dans deux classes de deux et trois niveaux, de travailler dans de bonnes conditions.

La distanciation sociale et les mesures d'hygiène recommandées par le gouvernement n'auraient pas été possibles. Aujourd'hui, nos trois professeurs des écoles peuvent dispenser leurs cours de façon plus sereines. Toutes les précautions sanitaires préconisées pour contenir la transmission du COVID sont appliquées : lavage des mains plusieurs fois par jour, mise en place de distributeurs de gel hydroalcoolique, port du masque pour tous les adultes dans l'enceinte de l'école et désinfection des tables, chaises, poignées de portes...

La rentrée scolaire 2020/2021 s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles malgré le contexte actuel. La plupart des enfants déjeunent à la cantine.

Un changement depuis octobre, les parents peuvent récupérer les enfants restés en garderie du soir, non pas toutes les heures mais toutes les demi-heures. Cela permet de maintenir les effectifs à un niveau gérable dans des conditions acceptables. Cependant, vue la petitesse de nos locaux, nous demandons instamment aux parents qui le peuvent de bien vouloir reprendre leurs enfants à 16h30. Certains parents laissent leur enfant sur demande de ce dernier et non pas par obligation professionnelle. Il serait dommage de devoir refuser des élèves par manque de place alors que les parents travaillent. J'en appelle à votre bon sens.

Notre volonté d'agrandir notre école reste entière, mais il faudra encore attendre quelques mois pour voir notre projet aboutir.

Je voudrais aussi vous rappeler qu'il est interdit de stationner, même pour un court moment, au stop du chemin d'Houjarray, de l'église et encore moins devant l'école. Le parking de la mairie est le seul endroit de stationnement autorisé

Je finirai en vous souhaitant une bonne santé à tous.

Denise POELAERT

Fondation Brigitte Bardot

Les adoptions continuent sur rendez-vous dans le respect des consignes en vigueur .

Tél : 01 34 86 23 70

adoptions@fondationbrigittebardot.fr

Maison Jean Monnet



En raison de la situation sanitaire et en application des recommandations des autorités gouvernementales, la Maison Jean Monnet ferme ses portes au public.

Toutes les activités seront reportées à des dates ultérieures.

Nous vous invitons à consulter régulièrement les réseaux sociaux ([Facebook](#) et [Instagram](#)) pour connaître nos dernières actualités .

En plus vous y trouverez des expositions en ligne, du matériel informatique pour tout public et des outils pédagogiques pour les classes : même à distance la Maison Jean Monnet continue à vous accompagner dans la découverte et l'approfondissement de l'Europe et de son histoire.

NOUVEAU : Découvrez le site web de la Maison Jean Monnet : www.jean-monnet-europe.eu

Réserver une visite dès réouverture :

jean-monnet-house.booking.europarl.europa.eu

Maison Louis Carré

POUR POUVOIR VISITER LA MAISON, LA RÉSERVATION



EST OBLIGATOIRE

- De mars à novembre, visites guidées le week-end de 14h à 18h (dernière à 17h), durée 1h
 - Visites en anglais les samedis et dimanches de 14h à 15h
 - Visites privées en semaine et en matinée sur demande (resa_at_maisonlouiscarre.fr), avec un surcoût pour l'ouverture exceptionnelle
 - Groupes (sur demande)
 - Nombre de personnes maximum par visite : 8
- Réervations et informations utiles :

<https://maisonlouiscarre.fr/mlc/visites/>

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, sur directives gouvernementales, ces lieux auront prochainement le plaisir de vous accueillir, n'hésitez pas à consulter chacun de leur site pour vous tenir informé.

Muriel AMMANOU

LE DÉPARTEMENT DES YVELINES, ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Depuis 2011, le Conseil départemental des Yvelines s'est engagé avec l'Agence nationale de l'habitat dans la lutte contre la précarité énergétique, en soutenant les Yvelinois dans leurs travaux de rénovation énergétique. Avec le nouveau programme Habiter Mieux, il poursuit l'objectif ambitieux d'accompagner 6 000 propriétaires yvelinois d'ici 2023.

Site :

www.yvelines.fr/cadre-de-vie/logement/habiter-mieux-dans-les-yvelines

MON DEPARTEMENT A PORTEE DE CLIC !

En novembre 2019, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont lancé le portail Aides et services sur une adresse commune :

www.78-92.fr

Ce site s'adresse à tous les usagers yvelinois et leur permet d'accéder à toutes les aides qui les concernent dans les domaines de l'autonomie en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap, l'aide aux personnes en difficulté, l'insertion sociale, la famille et la santé, la jeunesse et l'accès au logement, pour ne citer qu'eux.

Au-delà des aides téléchargeables en ligne, le Département des Yvelines, véritable chef de file dans l'amélioration de la qualité de vie de tous ses usagers, a souhaité mettre à disposition de chacun, une information claire, précise et lisible sur le fonctionnement de ses services . L'utilisateur, au fil de sa navigation, découvre ainsi les compétences de son département et tout ce qu'elles recouvrent.

Enfance et Famille :

Le portail délivre des informations sur l'adoption, les agréments et les démarches à effectuer. Des informations précises sont communiquées sur les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), leur rôle, ainsi que leurs coordonnées.

Les futures mamans y trouveront des informations sur les centres de Protection Maternelle et Infantile du département. Elles peuvent aussi bénéficier de la prise de rendez-vous en ligne avec les PMI sur monespace.yvelines.fr accessible via la rubrique mes démarches en ligne sur le por-

Autonomie :

L'autonomie, mission pilier du Département, couvre la majorité des aides et des services ouverts sur cet espace en ligne.

Action sociale :

Dans cette thématique, les usagers retrouvent les aides et informations sur l'accompagnement social proposées par le Département : les aides individuelles d'urgence, les aides à l'insertion sociale, le fonds d'aide aux jeunes, le revenu de solidarité active (RSA), l'aide au financement du permis de conduire.

Emploi et Insertion

Education et Jeunesse :

Tous les profils sont concernés. Collégiens inclus. Ils pourront, eux-mêmes ou leurs parents, retrouver dans leur thématique :

Pour plus d'informations : www.78-92.fr

Muriel AMMANOU



Eglise

Notre église a besoin d'une restauration complète tant pour l'intérieur que pour l'extérieur.

Votre Conseil municipal a délibéré en ce sens le 2 juillet dernier. Une demande de subvention à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a été faite et prise en compte pour 2021. L'Agence

« Ingéniery » du Conseil départemental nous aide sur ce projet. Ce dossier très important, consultable en Mairie sur RDV, fera l'objet d'une communication dédiée et détaillée le moment venu au fur et à mesure du déroulement des opérations.

LETTRE INFO



N'hésitez pas à vous abonner à la Lettre-Info, pour être informé en temps réel des diverses activités communales et locales (collecte des déchets verts et encombrants, rencontres, fermetures exceptionnelles de la mairie, etc...).

Il vous suffit de vous connecter sur : <http://www.bazoches-sur-guyonne.fr/> et de cliquer sur l'enveloppe verte.

Etat civil

Bienvenue à :

NAISSANCES

Gabin PIERROT	né le	27/04/2020
Clément DOMBES	né le	23/05/2020
Kira FINS	née le	31/05/2020
Hortense de Clerck	née le	01/12/2020
Andréa DUBOIS	né le	12/12/2020

Tous nos vœux de bonheur à :

MARIAGES

Nicolas SOIRON et Barbara BOURDEAU	le	07/03/2020
Kady MENNI et Hélène RENAULT	le	14 /08/2020
Igor FERNANDEZ et Maria GIL	le	05/09/ 2020
Steven CORDEIRO et Justine, POMMEPUY	le	12/09/ 2020
Yannick GERS et Stéphanie NTSAMA-AKOA	le	21/12/2020

En souvenir de :

DÉCÈS

Louis BOUTROS	le	20/01/2020
Charles DEGANO	le	27/07/2020
Denise LAJOYE	le	24/08/2020
Claire PAYET	le	10/11/2020
Michel RAFFIT	le	08/12/2020
Romain HAMELLE	le	28/12/2020

VIE PRATIQUE

PROCHAINS RAMASSAGES DES :

ENCOMBRANTS		16/03/2021
DECHETS VERTS	à partir du	29/03/2021

ELAGAGE

Nous rappelons les obligations faites aux riverains pour l'élagage. En cas de manquement, nous serons contraints, dans certains cas impératifs, de faire appel à des sociétés privées pour assurer la sécurité aux abords des voies. La prestation sera payante et recouvrée auprès des riverains concernés, par le comptable public, la Trésorerie, après une mise en demeure restée sans réponse.

BRUIT :

L'utilisation des engins bruyants (tondeuses, disquieuses, raboteuses, tronçonneuses, etc....) est autorisée :

Du lundi au vendredi de :	8h à 12h et de 13h30 à 19h
Le samedi de :	9h à 12h et de 14h à 19h

L'utilisation est interdite en dehors de ces horaires, ainsi que les dimanches et jours fériés.

FEU :

Depuis l'arrêté de 2011 de Monsieur le Préfet des Yvelines il est interdit de faire des feux en plein air.

Numéros de téléphones utiles :

Mairie de Bazoches sur Guyonne : 01 34 86 11 53

numéro d'urgence 07 89 69 09 54

mairiebazoches@wanadoo.fr

URGENCES : 112

SAMU :15

Pompiers : 18

Pompiers Méré : 01 75 03 25 40

Centre Antipoison : 01 40 05 48 48

Gendarmerie : 17

Gendarmerie Montfort l'Amaury : 01 34 57 04 80

MEDICAL

en cas d'urgence appeler le SAMU : 15

Hôpital Versailles Mignot : 01 39 63 91 33

Hôpital Rambouillet : 01 34 83 78 78

LOISIRS

Piscine de Montfort : 01 34 86 84 48

Centre de loisirs de St Rémy l'Honoré : 01 34 87 81 20

SOCIAL

ADMR Méré : 01 34 86 93 90

Crèche du Tremblay : 01 75 25 33 43

ECOLE

Maternelle de Mareil Bazoches le Tremblay : 01 34 86 95 81

Maternelle cantine : 01 34 86 95 81

Primaire Bazoches : 01 34 86 70 57

TRANSPORTS

SNCF Banlieue : 08 91 36 20 20

SNCF Grandes lignes : 08 92 35 35 35

Hourtoule : 01 30 54 27 72

TRANSDEV : 01 34 57 57 57

Allo Enfance en danger 119 ou le 17

Violences verbales ou physiques aux femmes 3919 ou envoi SMS au 114

Bazoches sur Guyonne Journal municipal janvier 2021

Responsable de la publication : Dominique NICCO

Conception : Muriel AMMANOU

Rédaction : Dominique NICCO, Denise POELAERT, Muriel AMMANOU

Photos : Dominique NICCO, Denise POELAERT, Muriel AMMANOU

Maquette : Muriel AMMANOU

Impression :